



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

AN 2026
26-067

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-SIX, le 24 juin à 20 heures, **le Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence, de Madame Virginie MEUNIER, Maire d'Aubergenville.

Présents :

Mme Virginie MEUNIER, M. Mario MANCUSO, Mme Fabienne PAULIN, M. Dimitri MENDY, Mme Laurence DENAND, M. Carlos SOARES, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Hervé RIOU, Mme Anaïs MASIDI, M. Mohamed ZERKOUN, M. Ali HADIK, Mme Nathalie COLAS, M. Lionel LECLER, Mme Lauren FERREIRA DOS SANTOS, M. Jérémy LEFEBVRE, Mme Élodie MACHADO, M. Dominique SMITTARELLO, M. Mougwana AHMADA DJAE, Mme Claudine ARNOUD, M. Grégory BRACCIALE, Mme Sophie DELAISSE, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Sandrine ZELLER-BAS, Mme Marie-France PLANCHON, M. Philippe DEFOSSE-HORRIDGE

Absents ayant donné procuration :

Mme Valérie MASSICOT, procuration à Peggy FRANÇOIS
M. Gilles LÉCOLE, procuration à Élodie MACHADO
Mme Sophie PRIMAS, procuration à Fabienne PAULIN
Mme Mathilde BLACHE-MINDET, procuration à Laurence DENAND
M. Joël DANIEL, procuration à Jérémy LEFEBVRE
M. Guillaume BASSET, procuration à Thierry MONTANGERAND

M. Ali HADIK est élu secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

17/06/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	27
Votants	33

DATE D’AFFICHAGE :

17/06/2026

**OBJET : INSTAURATION D’UN CONCOURS « BALCONS ET JARDINS FLEURIS »
ET APPROBATION DU RÈGLEMENT**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2121-19,

Vu le règlement de concours annexé à la présente délibération,

Considérant que dans le cadre de sa politique de valorisation du cadre de vie, la Municipalité souhaite encourager les initiatives citoyennes en faveur de la biodiversité et de l'esthétique urbaine.

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2026

Application agréée É-égalité.com

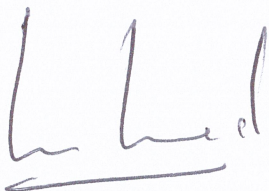
Considérant que ce concours a pour objectifs d'améliorer le cadre de vie des habitants, de valoriser les efforts de fleurissement réalisés par les administrés et de promouvoir la biodiversité et les pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement,

Considérant qu'il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la création d'un concours de fleurissement ouvert à l'ensemble des administrés, en les associant à l'embellissement de notre commune,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Mohamed ZERKOUN, Adjoint au Maire en charge de l'environnement, du cadre de vie et des mobilités,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (33 Voix Pour)

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** le lancement du concours de fleurissement selon les modalités présentées dans le règlement annexé à la délibération ;
- **ARTICLE 2 : ADOPTE** le règlement du concours définissant les catégories et critères de notation ;
- **ARTICLE 3 : À CONFIRMER** que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice en cours.




Ali HADIK,
Secrétaire de séance

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Virginie MEUNIER,
Maire d'Aubergenville



AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
M. le Sous-Préfet le 01 JUIL. 2026
Et publié le 01 JUIL. 2026



Virginie MEUNIER,
Maire d'Aubergenville